



Bienvenue à la Journée des associations et des administrateurs

***8 février 2025
Asnières-sur-Seine***

Ordre du jour

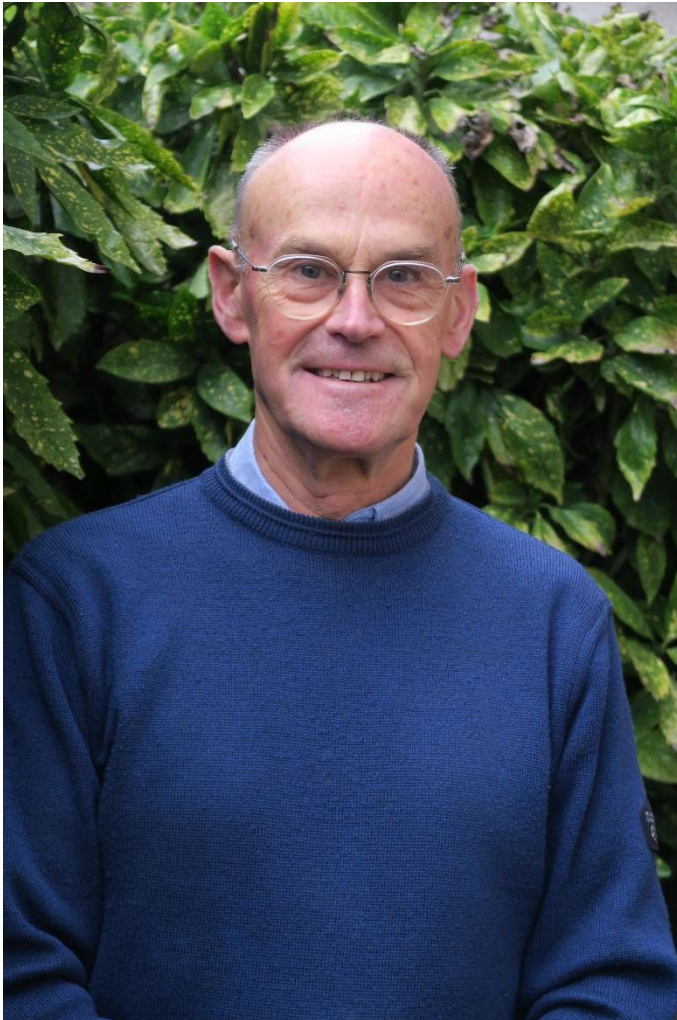
- 9h00** Café d'accueil
- 9h30** Mot de Caroline Carmantrand, adjointe au maire déléguée à la famille et à la petite enfance
- 9h40** Mot d'Hubert Lecocq, président de l'Udaf 92
- 9h45** Présentation des activités des associations familiales asniéroises par leur président/représentant
- 10h15** Présentation du service médiation familiale et des ateliers Pep's de l'Udaf 92
- 10h25** Présentation des activités de la nouvelle association associée Visitatio Voisins&Soins
- 10h35** Conférence : « *La santé mentale, grande cause nationale en 2025* »
- 12h45** Échanges avec les conférenciers
- 12h15** Mot de Marie-Do Aeschlimann, sénatrice des Hauts-de-Seine
- 12h45** Informations Udaf 92 et questions diverses
- 13h00** Cocktail déjeunatoire et clôture de la journée

Mot de Caroline Carmantrand

Adjointe au maire déléguée à la famille et à la petite enfance



Mot du président, Hubert Lecocq



Une journée avec 2 objectifs :

- échanges avec des associations membres de l'Udaf92 sur un même lieu (Asnières) ou activités semblables au service des familles (handicap) ;
- information des actions de l'Udaf 92, bilan 2024 et actualités 2025.



Présentation des activités des associations familiales asniéroises par leur président/représentant

Intervention de Marie Poidatz, directrice

Réseau des parents



Le Réseau des parents d'Asnières

la Maison de la Famille



CAFÉ

DES PARENTS

Tous les jeudis matins
de 9h à 11h

Venez échanger
et rencontrer
d'autres parents

Maison de la Famille
43 rue Albert de Mun
Asnières

PERMANENCE

ACCUEIL & ECOUTE

Lundi de 9h à 11h
Mardi de 14h à 16h
Jeudi de 12h à 14h

Venez nous voir ou
appelez nous !

Maison de la Famille
43 rue Albert de Mun
Asnières

06 79 56 27 71

POINT ACCOMPAGNEMENT

FAMILLE

Consultation avec un
professionnel
au tarif unique de 50 €

Accompagnement
individualisé pour les
parents

Maison de la Famille
43 rue Albert de Mun
Asnières

Consultation
sur Rendez-vous



Intervention de Mathilde Lencou-Barème

Jumeaux et plus 92



Intervention de Jean-Marie Gauvain, président

AFC Asnières-sur-Seine



Conférence débat : « Harcèlement scolaire », organisée par l'AFC Asnières-sur-Seine



**MAIRIE
ASNIÈRES-SUR-SEINE**

HARCELEMENT SCOLAIRE

**ÉLÈVES, PARENTS, ENSEIGNANTS :
COMMENT DIRE **STOP** ?**

**JEAN-PIERRE
BELLON**
CO-FONDATEUR DU
CENTRE RESIS
PROFESSEUR DE
PHILOSOPHIE

SABINE DUFLO
PSYCHOLOGUE
CLINICIENNE,
THÉRAPEUTE FAMILIALE

**ASTRID DE
VAUMAS**
DIRECTRICE LYCÉE
ST-DOMINIQUE DE
NEUILLY/SEINE

**MARIE-
CHARLOTTE
CLERF**
COACH FAMILLE
(TÉMOIGNAGE)

**CONFÉRENCE
DÉBAT**

**MARDI
4 MARS
2025**

20H

**MAIRIE
D'ASNIÈRES
SUR SEINE**
1 PLACE DE L'HÔTEL DE
VILLE, 92600 ASNIÈRES
SUR SEINE

**SALLE DES
MARIAGES**

DÉBAT ANIMÉ PAR
VINCENT NEYMON

AFC
ASNIÈRES SUR SEINE

📍 📞 📧 📺 📺

Présentation du service médiation familiale et des ateliers Pep's par Carine Mallat



 **Udaf**
Hauts-de-Seine
UNIS POUR LES FAMILLES

**Médiation
Familiale**

CONFLITS FAMILIAUX
SÉPARATION
DIVORCE
PARENTS - ADOS
AIDANTS FAMILIAUX
HANDICAP
PARENT ÂGÉ

 **Informations / Rdv**
01 46 02 95 24
mediation@udaf92.fr

Plus d'informations
www.udaf92.fr

Udaf 92
10 bis avenue du Général Leclerc
92210 Saint-Cloud



 **Udaf**
Hauts-de-Seine
UNIS POUR LES FAMILLES

Pep's

 **Demande de renseignement
ou prise de rendez-vous :**

Carine MALLAT
Tél. : 07 45 01 55 33
Mail : carine.mallat@udaf92.fr

 **Dates des ateliers :**

Le mercredi de 14h30 à 16h30,
dans les locaux de l'Udaf 92,
10 bis avenue du Général Leclerc,
92210 Saint-Cloud

**Parcours pour les enfants
de parents séparés**

**Vous êtes divorcé ou séparé ou
en recomposition familiale
et vous voulez aider votre
enfant à mieux vivre sa
situation familiale :**
Inscrivez-vous aux ateliers Pep's !

L'Udaf 92 accueille votre enfant de 6 à 11 ans
au sein d'ateliers collectifs de paroles et
de soutien, animés par des professionnels
diplômés, où il pourra exprimer ses émotions
en toute confidentialité, et partager ses
questions avec d'autres enfants de son âge.

Cet accompagnement vous permettra aussi
de mieux communiquer avec votre enfant
sur les difficultés qu'il vit dans ce contexte de
séparation.



La médiation familiale





Qu'est-ce que la médiation familiale ?

- Une réponse aux conflits familiaux : **c'est un mode amiable de résolution des conflits ayant pour finalité d'agir à la fois sur la relation entre les personnes et l'objet du conflit.**
- Pour toutes les situations de conflits familiaux :
 - **couple/séparation/divorce, parents/ados, grands-parents**
 - **médiation pour aidants/aidés : MAA**

Principes déontologiques et cadre éthique

Le médiateur familial contribue à créer un espace relationnel d'écoute et de dialogue

L'impartialité

La compétence

La garantie du
consentement

Le caractère
confidentiel

L'autonomie

Son objectif est de

Restaurer
la communication
dans la famille

Trouver
des solutions
adaptées à chacun

Faire émerger
les besoins et les
attentes de chaque
membre de la famille



Comment se déroule une médiation ?



Les ateliers **Pep's**

Parcours pour les enfants de parents séparés



Une nouvelle offre de soutien aux enfants et à la parentalité de proximité

Le service de médiation familiale de l'Udaf 92 propose une nouvelle offre de soutien aux familles. L'objectif est de donner la parole et d'accompagner votre enfant à s'exprimer sur les difficultés qu'il rencontre dans son contexte de vie.

Les ateliers se tiennent dans un espace dédié uniquement aux enfants :

- pour leur permettre d'exprimer et de partager leur vécu et leurs questions d'enfant;
- pour vivre plus sereinement la séparation, le conflit des parents ou la recomposition familiale;
- pour soutenir la relation parents/enfants, en ouvrant le dialogue.

À qui s'adressent les ateliers ?

Ces ateliers s'adressent aux enfants de 6 à 11 ans sous la forme de petits groupes de 3 à 8 enfants.

Pour quel bénéfice ?

L'accompagnement collectif proposé aux enfants est un espace de ressource qui leur permettra de mieux communiquer, d'exprimer leurs émotions, leurs difficultés et leurs incompréhensions en toute confidentialité.

Il vise aussi à soutenir l'apaisement de la relation parents/enfants en facilitant le retour au dialogue.

Quelle différence avec un psychologue ?

C'est un groupe de parole !

Les enfants seront amenés à découvrir :

- qu'ils ne sont pas les seuls à vivre les difficultés de la séparation, du conflit de leurs parents, ou encore de la recomposition familiale;
- qu'ils ne doivent pas culpabiliser ni avoir honte;
- qu'ils sont tous différents dans la façon de vivre ces événements de la vie;
- qu'en groupe ils pourront apprendre à se soutenir pour trouver de l'apaisement.

Ce qui est trop lourd pour un enfant ne l'est pas pour un groupe, on redevient un enfant parmi d'autres enfants.



Qui anime ces ateliers ?

Ces ateliers sont animés par **une médiatrice familiale** et **une psychologue** diplômées d'État. Elles sont spécialement formées à l'animation de groupes d'enfants et à leur écoute.

Comment faciliter la parole des enfants ?

En utilisant des supports comme :

- **le conte**, à travers lequel chaque enfant peut s'exprimer sur ce que vit le personnage du conte ;
- **les arts graphiques**, au moyen desquels les enfants vont dessiner leur famille ;
- **le photo langage**, en utilisant des images pour faciliter la prise de parole en groupe et développer le langage émotionnel.

Cela permet aux enfants de verbaliser, mettre des mots et des images sur ce qu'ils vivent, ressentent émotionnellement et de retrouver ainsi une légèreté à être un enfant et une spontanéité à dire les choses plus sereinement.



Comment se déroulent les ateliers ?

Ces ateliers de parole et de soutien se déroulent sur 4 semaines consécutives (4 séances de 2 heures, chaque mercredi).

Les séances débutent par une « météo » émotionnelle pour permettre à l'enfant de dire ce qu'il ressent en arrivant : joie, colère, tristesse...

Et se terminent par un « conte ».

1^{ère} séance : Atelier pour faire connaissance et créer une dynamique de groupe

Les parents sont invités en début de séance à une brève présentation du dispositif. Après leur départ, les enfants apprennent à se connaître à travers des jeux, à découvrir les règles de fonctionnement du groupe, les activités proposées et la finalité de l'atelier.

2^{ème} séance : Atelier des histoires de chacun

Les enfants dessinent leur famille et son histoire. Le dessin évoluera au fur et à mesure des séances.

La vie du quotidien est abordée :

- avoir deux maisons et ce que cela entraîne : oublier ses affaires...
- le nouveau conjoint/e du parent : l'enfant a-t-il le droit d'aimer ou de ne pas aimer le nouveau conjoint/e de son père ou de sa mère ?...
- etc.

3^{ème} séance : Atelier des ressources qui font grandir pour vivre mieux ses difficultés au quotidien

Les enfants embarquent pour un voyage aux pays des émotions avec l'objectif d'apprendre à les découvrir, en comprendre le sens et surtout identifier leurs messages.

Si les émotions se déclenchent à l'intérieur de nous c'est bien parce qu'elles veulent nous signaler quelque chose de très important et personnel (un de nos besoins est insatisfait et cela nous rend malheureux). Cet atelier a pour but de trouver des solutions communes qui seront des ressources pour apprendre à l'enfant à grandir.

4^{ème} séance: Atelier du témoignage des découvertes du groupe:

- la première partie de cet atelier est dédiée à la finalisation d'une oeuvre des enfants, réalisée au fil des séances;
- à la fin de cet atelier, les parents sont invités à découvrir sous la forme d'un message anonyme du groupe, les mots, les dessins ou les créations de leur(s) enfant(s). Ces témoignages reflètent les bénéfices apportés aux enfants.



Où et quand ont lieu ces ateliers ?

Maison de la famille d'Asnières-sur-Seine, 43 rue Albert de Mun, 92600 d'Asnières-sur-Seine

Les ateliers se dérouleront le mercredi de 14h30 à 16h30 avec une pause goûter.

Combien coûtent les ateliers ?

Les 4 séances sont à 20€ (soit 5€ la séance).

Un engagement à participer aux 4 ateliers est indispensable.

Les moyens d'accès

Métro ligne 13, station "Les Agnettes"

Inscriptions et informations

Madame Carine MALLAT

07 45 01 55 33

carine.mallat@udaf92.fr

Pour plus d'informations :

www.udaf92.fr



Calendrier 2025



Ces ateliers se dérouleront **le mercredi de 14h30 à 16h30** avec une pause goûter :

- session 1 : 22, 29 janvier, 5 et 12 février 2025 ;

ou

- session 2 : 19, 26 mars, 2 et 9 avril 2025.

Maison de la famille d'Asnières-sur-Seine

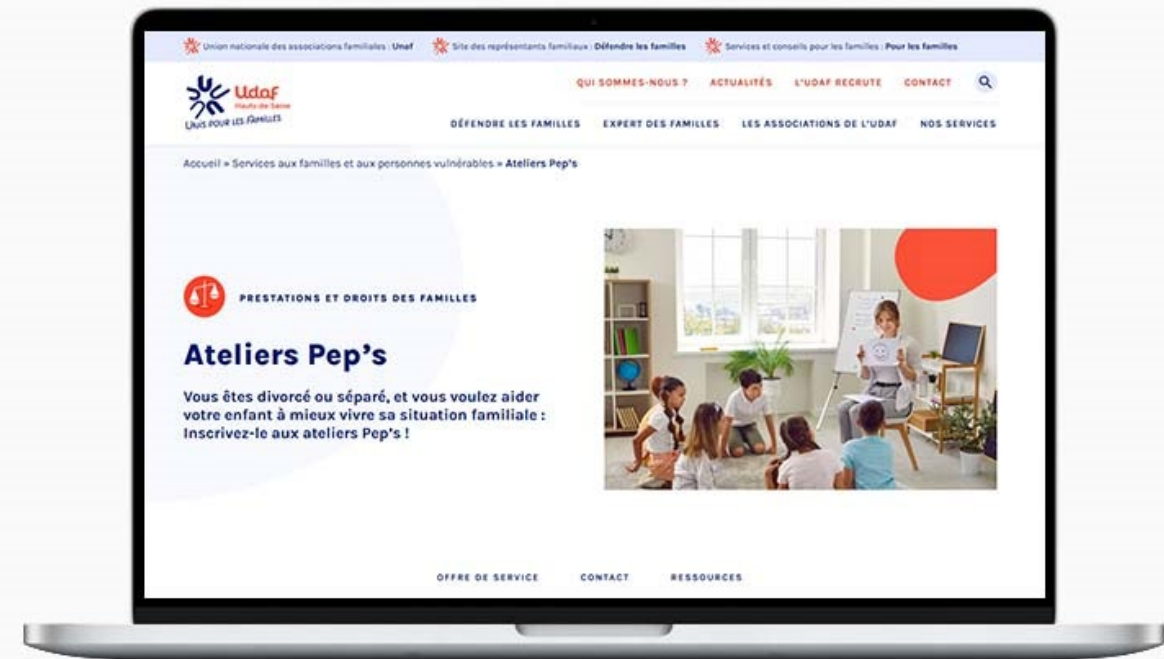
43 rue Albert de Mun

92600 d'Asnières-sur-Seine

Métro ligne 13, station « Les Agnettes »



Retrouvez nous sur notre site internet



www.udaf92.fr

Présentation des activités de la nouvelle association associée



Visitatio Voisins&Soins par Amélie Hirou



**Voisins
& Soins**



**VIVRE CHEZ SOI
JUSQU'AU
BOUT, ENTOURÉ
ET SOULAGÉ.**

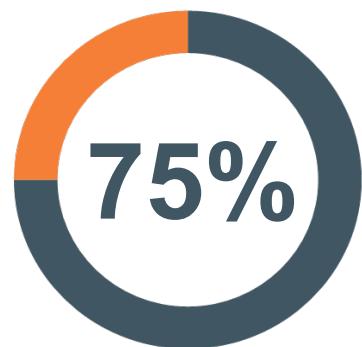


ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN FIN DE VIE

Un enjeu croissant de santé publique

400 000

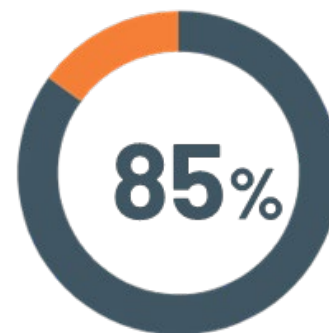
personnes ont besoin chaque année
de besoins palliatifs



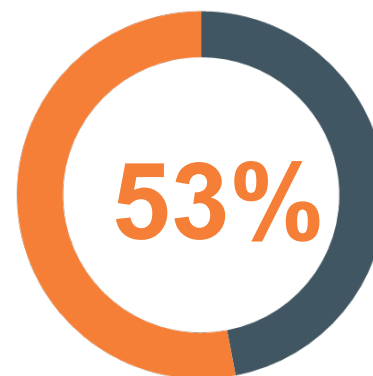
Le risque d'une absence ou
d'une insuffisance de soins
palliatifs existe pour plus de
75 % des personnes en
nécessitant.

Ce risque est plus important
au domicile (IGAS 2017)

L'hôpital reste la base indispensable pour les
situation les plus complexes médicalement



des Français
aimeraient vivre leurs
derniers jours chez eux
(IFOP 2016)



**53% des personnes
meurent à l'hôpital**
(INSEE 2019)

L'ACCOMPAGNEMENT PAR VOISINS & SOINS

Les équipes se rendent disponibles auprès des personnes malades ou en fin de vie pour :

Être présent

Plusieurs visites hebdomadaires qui offrent une présence bienveillante aux côtés du malade, faite d'attention, d'écoute, d'échanges.

Soutenir les aidants

Prendre soin d'eux, leur offrir des moments de répit, leur permettre de ne plus être un aide-soignant mais de redevenir un conjoint, un fils, une fille.



Soulager la souffrance

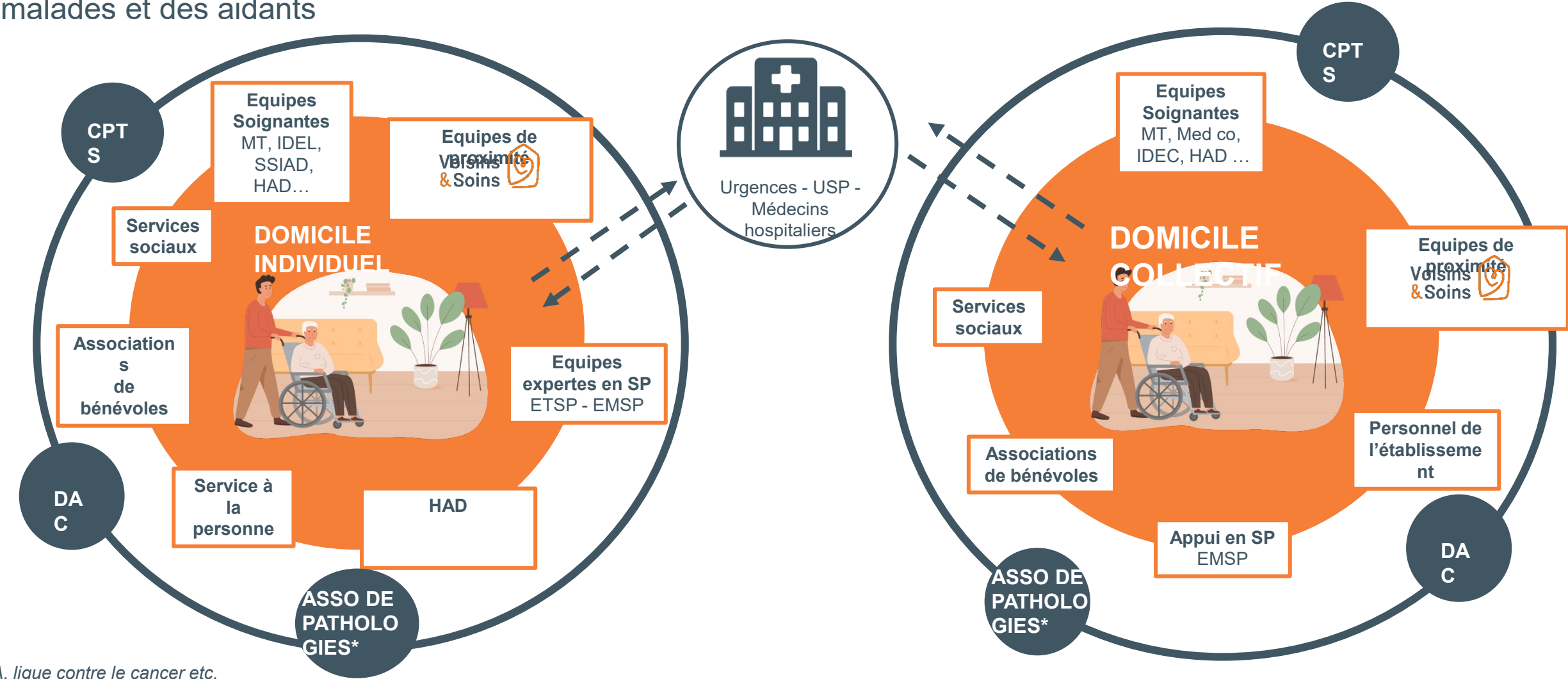
En lien avec le médecin traitant et les infirmières libérales, tout est mis en œuvre pour préserver la meilleure qualité de vie et de confort possible.

Mobiliser l'entourage

L'équipe favorise la solidarité de l'entourage (voisins, amis) qui apporte son soutien, par de petits ou grands services.

DES ACTEURS COMPLÉMENTAIRES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE À DOMICILE

Voisins & Soins intervient précocement pour un soutien évolutif de proximité médical, psychologique et social, des malades et des aidants



*SLA, ligue contre le cancer etc.

LES MISSIONS DE VOISINS & SOINS



The poster for Voisins & Soins features an orange background. At the top left is the logo with a house icon. A dark blue speech bubble contains the text 'VIVRE CHEZ SOI JUSQU'AU BOUT, entouré & soulagé'. Below the logo, a question asks if the reader is helping a seriously ill or end-of-life loved one. A central text block describes the team of dedicated caregivers and trained volunteers who provide home care. An illustration shows a caregiver, a volunteer, and a doctor supporting a patient in bed. A speech bubble from the doctor says 'SOIGNANTS ET PSYCHOLOGUES', and one from the volunteer says 'VOISINS VOLONTAIRES'. A banner states 'L'accompagnement est gratuit'. At the bottom, there is a QR code, the website URL, and social media icons.

Voisins & Soins

Vous êtes aidant d'un proche gravement malade ou en fin de vie ?

VIVRE CHEZ SOI JUSQU'AU BOUT, entouré & soulagé

Une équipe de soignants dédiés et de volontaires formés à l'accompagnement vous aide à prendre soin de lui à domicile

VOISINS VOLONTAIRES

SOIGNANTS ET PSYCHOLOGUES

L'accompagnement est gratuit

www.voisinsetsoins.org

E-mail : contact@voisinsetsoins.org - Suivez-nous : [in](#) [f](#) [ig](#)

Voisins & Soins intervient précocement pour un soutien évolutif de proximité médical, psychique et social, des malades et des aidants.

Voisins & Soins propose un **accompagnement à domicile (individuel ou collectif)** pour les personnes gravement malades ou en fin de vie grâce à une équipe de **volontaires formés, de soignants dédiés et de psychologues.**

Pour que chaque personne qui le souhaite puisse **vivre chez elle jusqu'au bout, entourée et soulagée.**

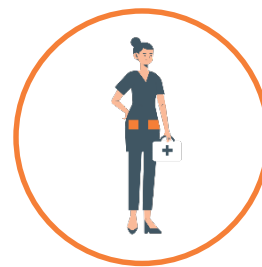
COMPOSITION DES ÉQUIPES



VOLONTAIRES FORMES



MÉDECIN



INFIRMIER(E)



PSYCHOLOGUE



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE



CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT

Notre intervention auprès des personnes accompagnées est proposée
sans contrepartie financière

QUAND FAIRE APPEL À NOUS ?

Les critères d'inclusion

Nous accompagnons toutes les personnes qui souffrent d'une de ces PATHOLOGIES...

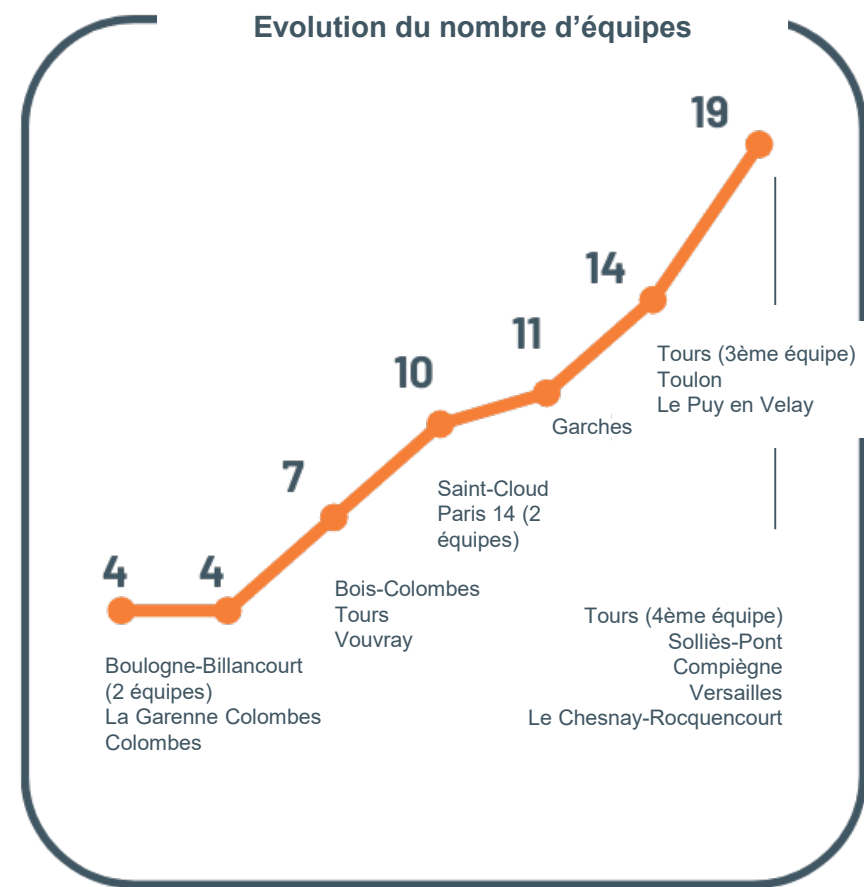
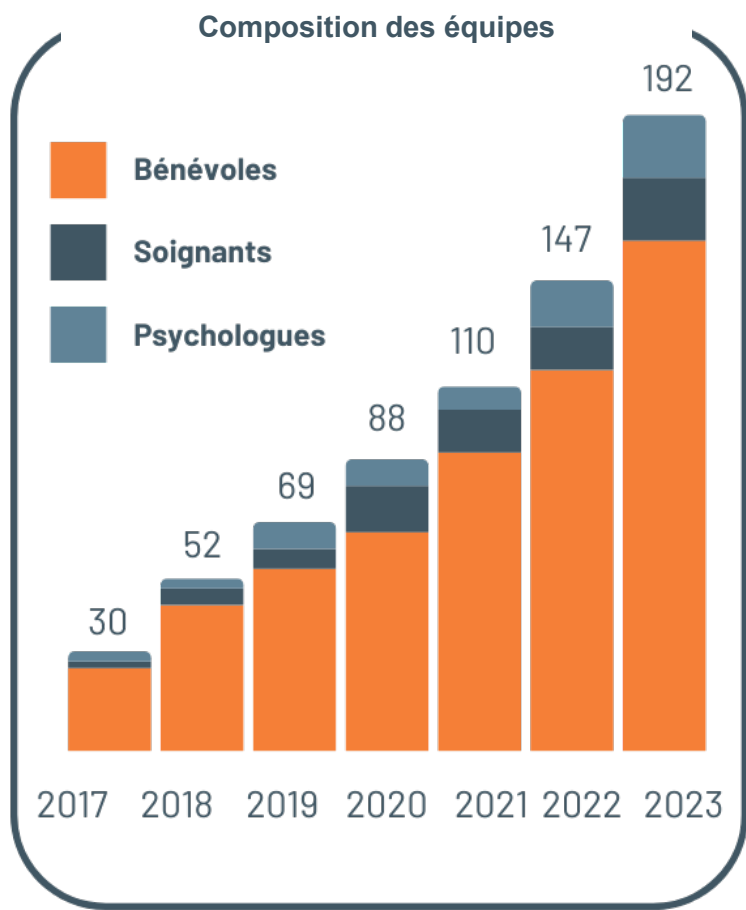
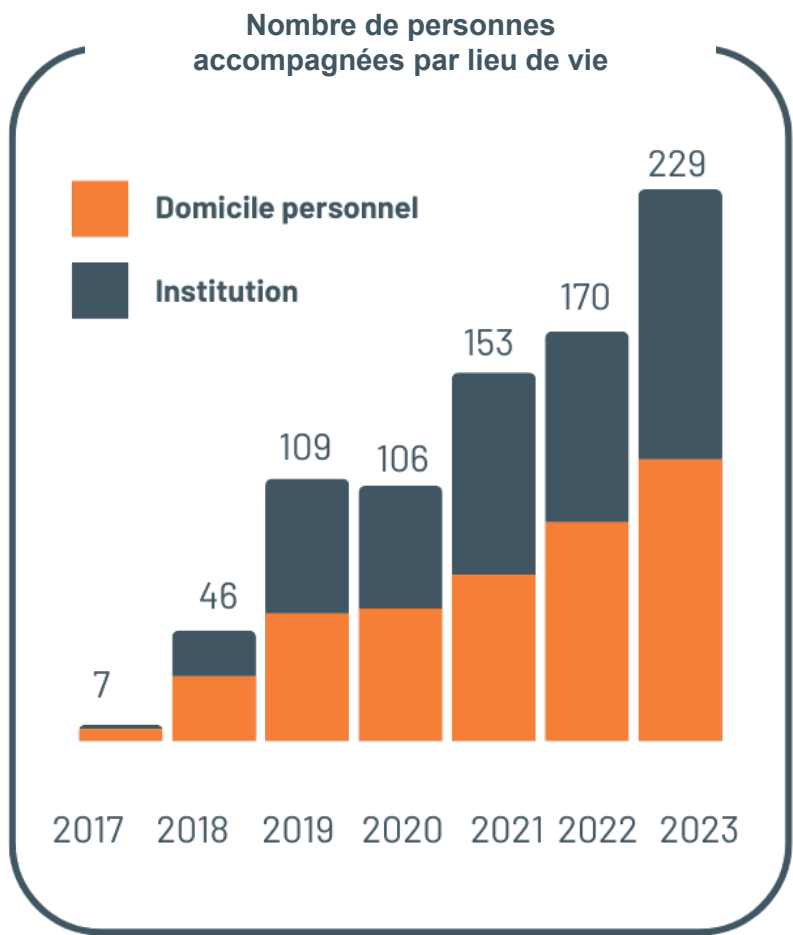
- Cancer évolutif
- Insuffisance d'organe (cardiaque, respiratoire, rénale, etc..)
- Maladie neurodégénérative (SEP, SLA ...)
- Démence, en stade avancé (Alzheimer etc..)

... et qui présentent un indicateur de symptômes d'AGGRAVATION ou de décompensation :

- Perte de poids
- Symptômes persistants (malgré le traitement)
- Au moins 2 hospitalisations non programmées (au cours des 6 derniers mois)
- Dépendant d'autrui pour la plupart des besoins (PS ou IK < 50%)
- Demande de soins palliatifs / de support (ou demande d'arrêt de traitement) de la part du patient

Nous soutenons également leurs proches-aidants : lorsque ces derniers ressentent un sentiment de solitude, le besoin d'une présence supplémentaire, des angoisses face à la mort ou encore un épuisement.

HISTORIQUE DE VOISINS & SOINS



ANTENNES VOISINS & SOINS EN 2025

ILE-DE-FRANCE



Boulogne-Billancourt (2 équipes)
boulogne-billancourt@voisinsetsoins.org
01 80 88 25 58

Les 3 Colombes (3 équipes)
les-3-colombes@voisinsetsoins.org
01 80 87 35 94

Paris 14 (2 équipes)
paris-14@voisinsetsoins.org
01 80 87 35 95

Saint-Cloud & Garches (2 équipes)
saint-cloud@voisinsetsoins.org
garches@voisinsetsoins.org
01 80 88 25 60

Versailles & Le Chesnay-Rocquencourt (2 équipes)
versailles-lechesnay@voisinsetsoins.org
01 80 84 43 80

PROVINCE



Tours et son agglomération (4 équipes)
tours@voisinsetsoins.org
amboise@voisinsetsoins.org
02 46 46 95 57

Le-Puy-Velay (1 équipe)
lepuyenvelay@voisinsetsoins.org
04 83 73 89 60

Toulon (2 équipes)
toulon@voisinsetsoins.org
04 83 73 89 60

Lille (1 équipe)
pevele-carembault@voisinsetsoins.org
03 66 76 94 22

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSOCIATION



624

personnes accompagnées
depuis la création (chiffre à mi-
avril 2024)



1200

aidants familiaux
soutenus et soulagés

3 mois

Durée moyenne
d'accompagnement



64%

De décès au domicile
individuel (versus 33%
en moyenne nationale*)



89%

De décès en institution
(EHPAD...) versus 75%
en moyenne nationale**



Note de recommandation

9,3/10

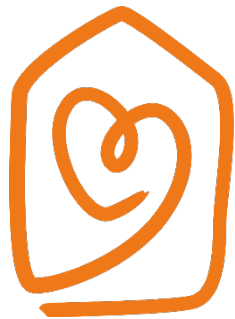
Par les proches-aidants

8,5/10

Par les soignants externes à
Visitatio Voisins & Soins

*Source : INSEE & DREES - **Source : DREES

**Voisins
& Soins**



Merci !



Conférence

« *La santé mentale, grande cause nationale en 2025* »





Intervention de Christine Tabaracci, présidente de l'Unafam 92

*Le handicap psychique et
l'insertion professionnelle*



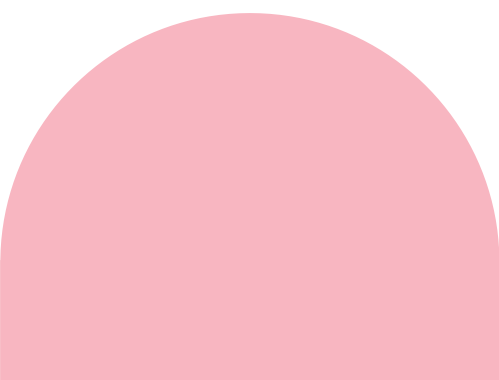


Conférence UDAF 2025

Santé Mentale
grande cause nationale en 2025



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES



Conférence UDAF 2025

I - Introduction

II - La maladie psychique - quelques repères

III - Les manifestations du handicap psychique

IV - L'Unafam - ses missions sociales

V - Le rétablissement

VI - Ressources

Unafam avec le Collectif Handicaps (54 assoc.)



#LaRepubliqueCestNousAussi !



- « Nous = 3 millions de personnes qui vivons avec des troubles psychiques invalidants et les 4 millions et demi de personnes qui les entourent.
- Mais aussi toutes les personnes vivant avec un handicap, soit près de 12 millions de personnes et leurs 11 millions d'aidants. »

- Anniversaire des 20 ans de la grande loi de la République sur le handicap ([11 février 2005](#)). **Pour Réclamer une société inclusive qui fasse droit aux droits : ressources, habitat, emploi, accompagnement à l'autonomie.**
- [Le Collectif Handicap vient de publier un bilan de la loi, loin d'être satisfaisant.](#)

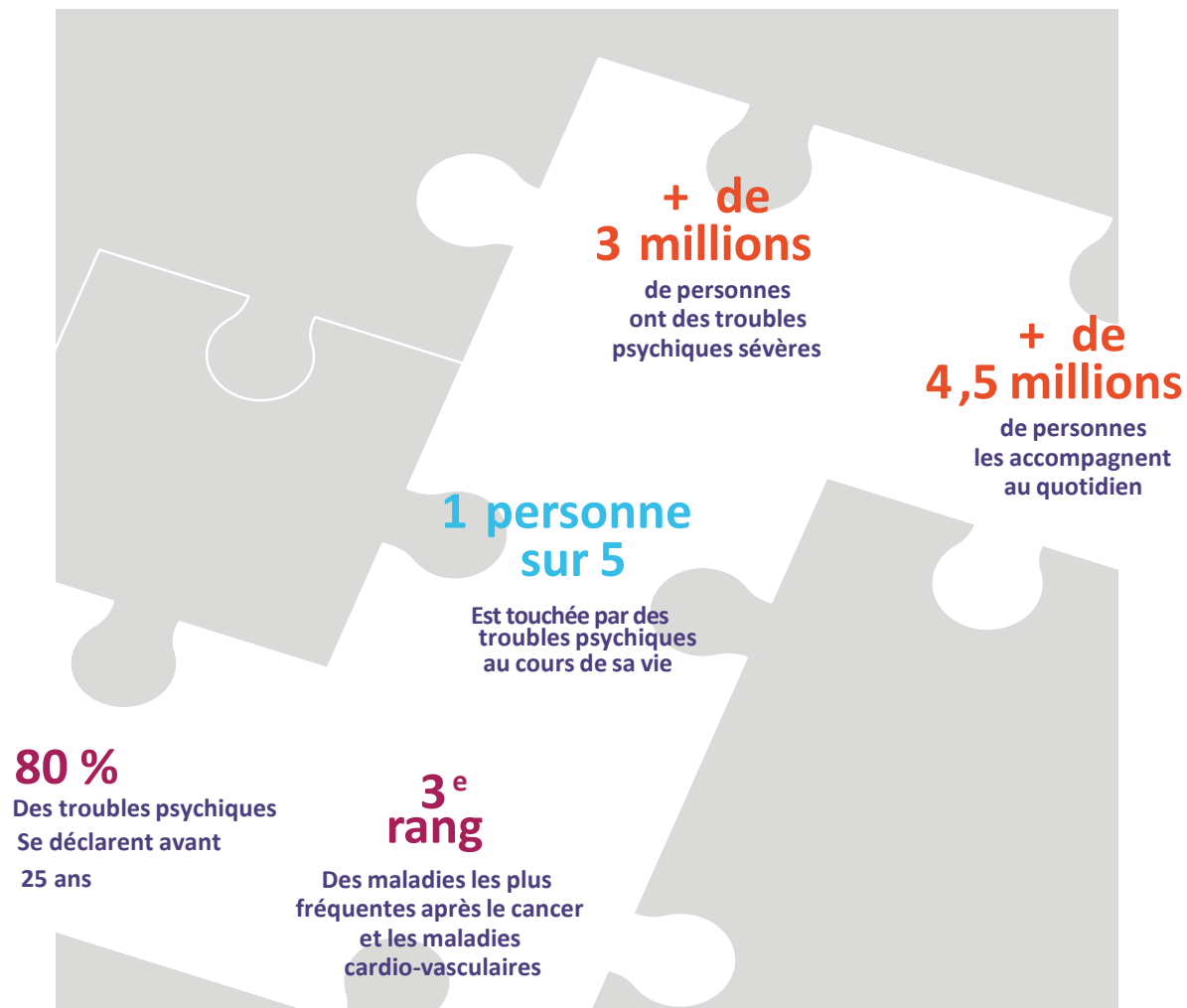
La maladie psychique quelques repères

Chiffres clés France

(sources : OMS, CNAM 2022, Rapport assurance maladie 2024)

Schizophrénies,
troubles bipolaires,
dépression, troubles
anxieux...

Des handicaps non
compensés, des
maladies encore
taboues et souvent
incomprises du grand
public



Les troubles
psychiques sévères
ont des répercussions
sur le quotidien de la
personne concernée
et sur toutes les
personnes de la
famille.

Les maladies psychiques : qu'est-ce ?

Les maladies psychiques sont associées à des **altérations des fonctions cognitives** (mémoire, concentration...), qui ont des répercussions sur la vie quotidienne. Elles entraînent une limitation, une restriction de la participation à la vie en société.

Les maladies psychiques sont génératrices d'angoisses et de souffrance psychiques. Elles **nécessitent soins et accompagnements**. Pour cela, il est indispensable de :

Les identifier comme des **maladies** (le déni est souvent une première réaction de l'entourage)



Adapter les **aides** à chaque cas spécifique



Être confiant que **la situation peut être améliorée**

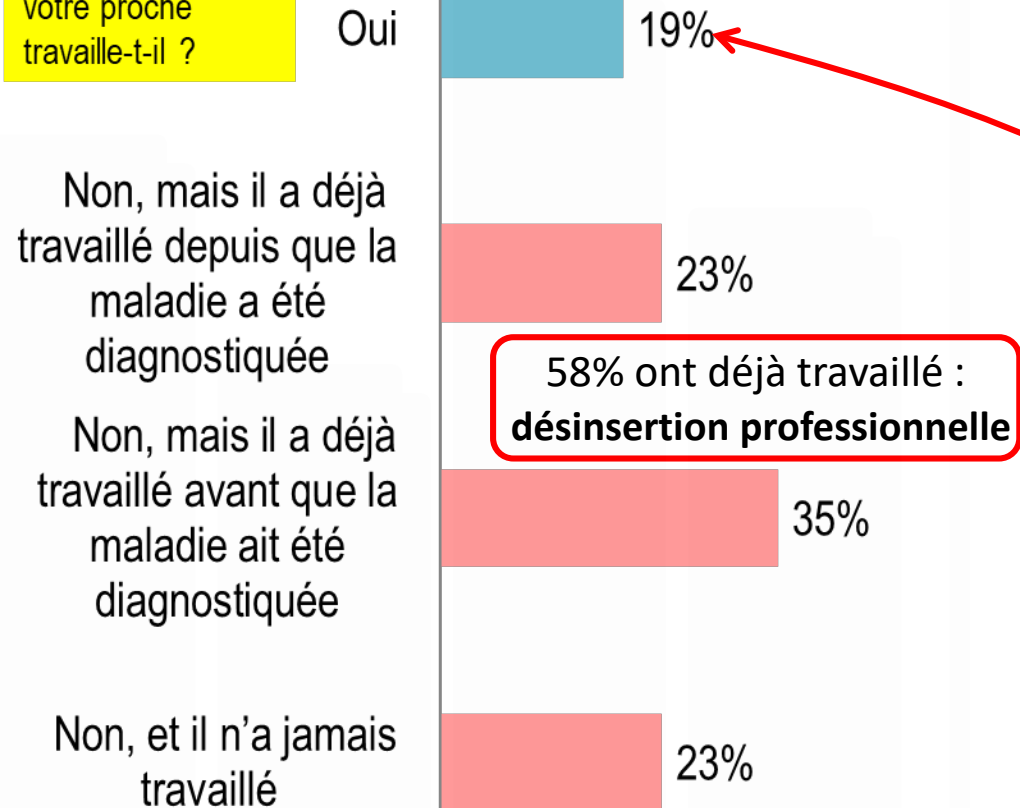


PLUS LA PERSONNE EST
MALADE, MOINS ELLE EST
EN MESURE DE DEMANDER
DE L'AIDE

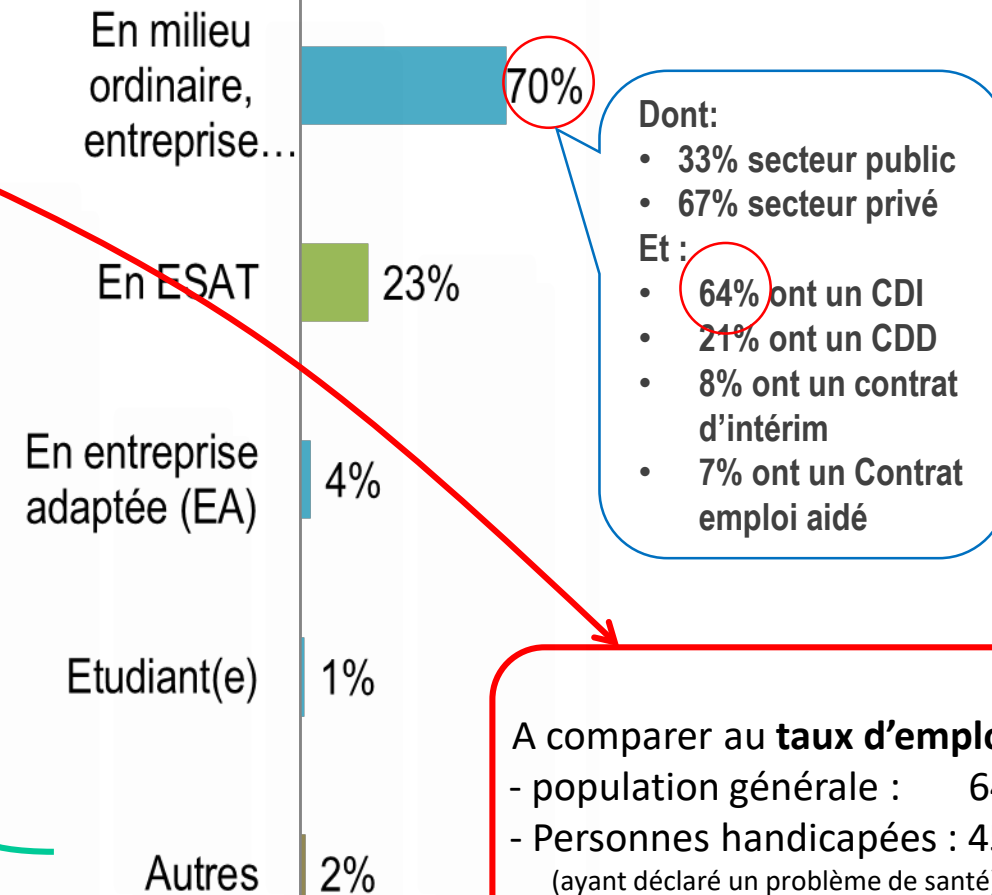
**Une prise en charge adaptée et précoce
améliore considérablement le pronostic (en
prévenant ou minimisant les rechutes) ainsi que la
qualité de vie des personnes.**

Emploi

Q50. Actuellement
votre proche
travaille-t-il ?



Q52. Dans quel type
d'établissement ?



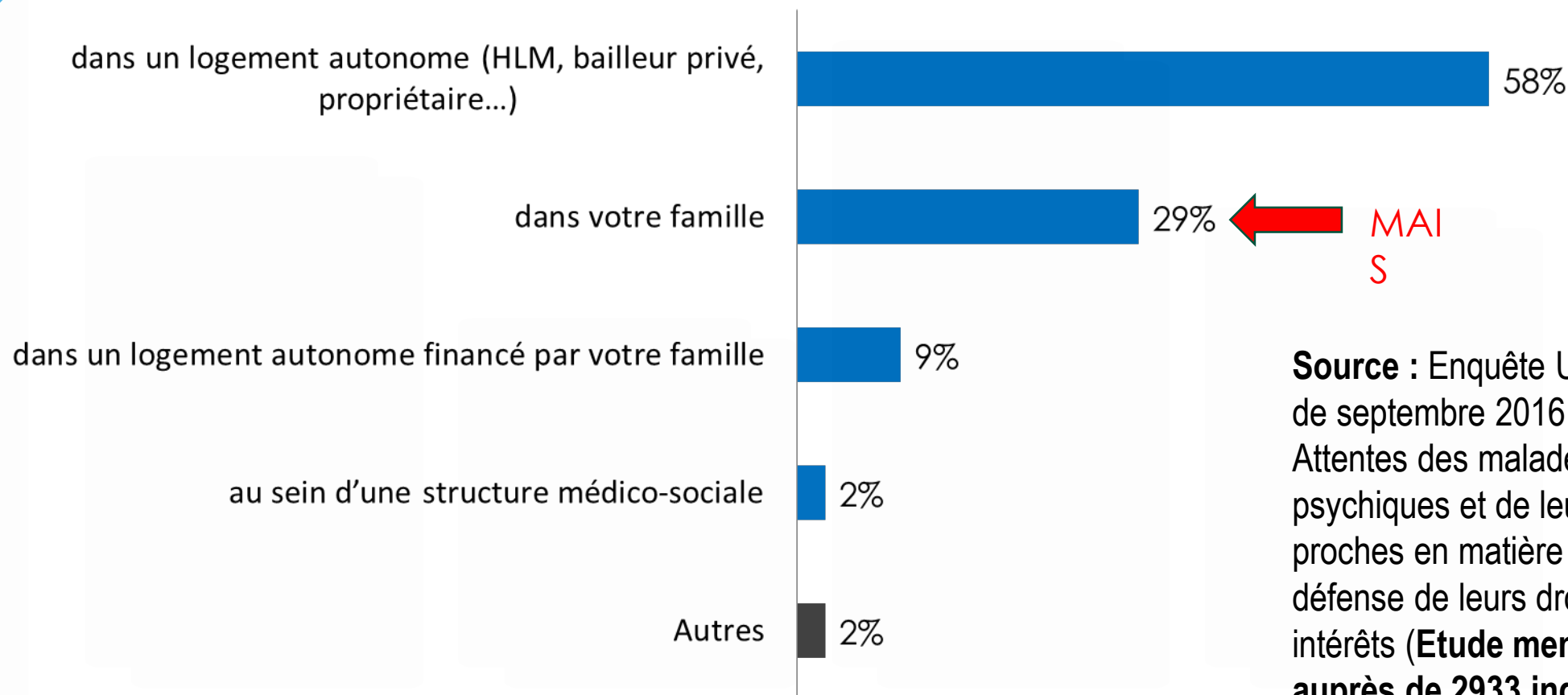
A comparer au **taux d'emploi** :

- population générale : 64%
- Personnes handicapées : 45%
(ayant déclaré un problème de santé)

Enquête auprès des familles adhérentes à l'Unafam (Sept 2016 - 2017 réponses / confirmée par observatoires 2020 & 2021)

Maladie psychique et logement

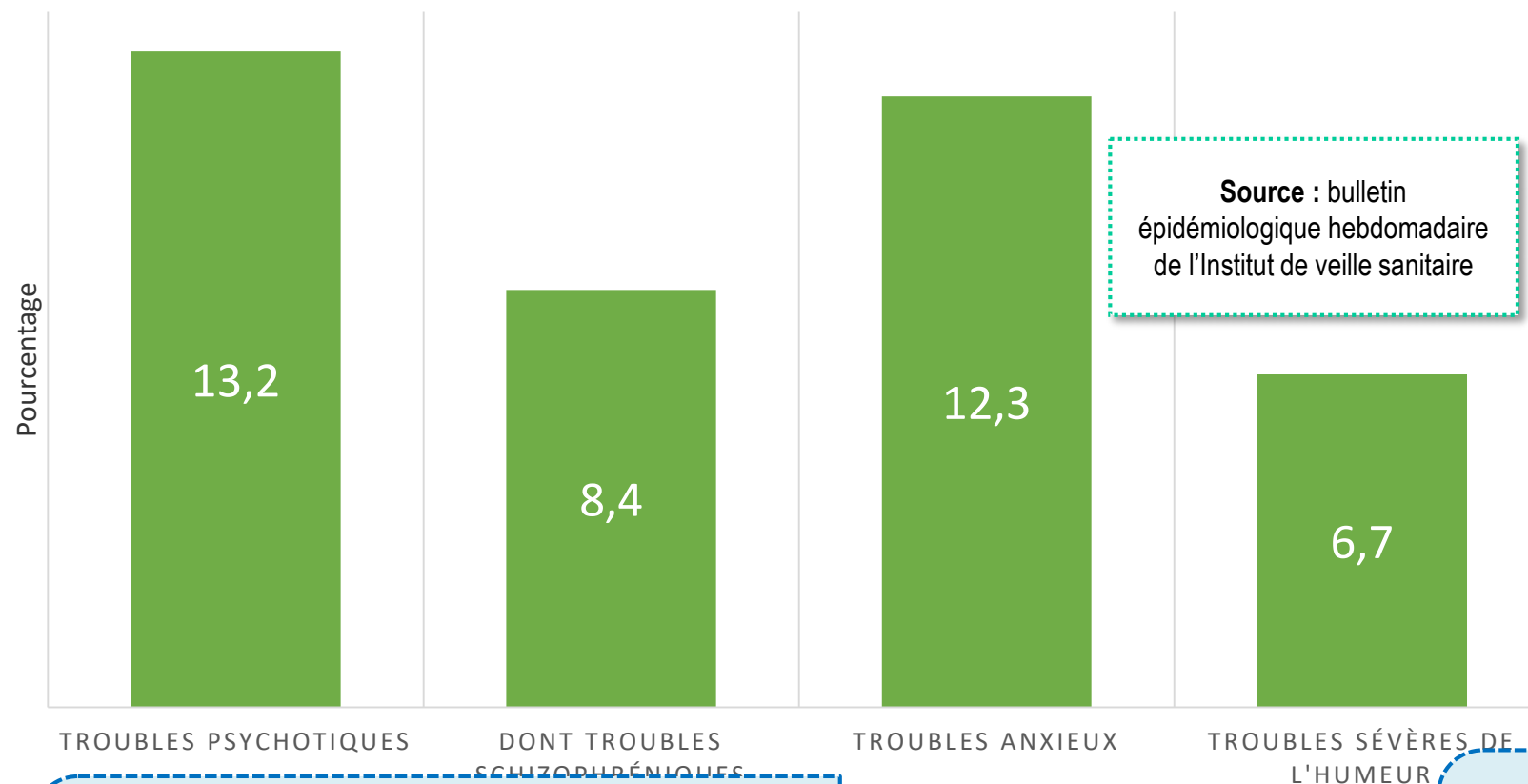
LA MAJORITÉ DES PERSONNES MALADES INTERROGÉES SONT AUJOURD'HUI
DANS UN LOGEMENT AUTONOME.



Source : Enquête Unafam de septembre 2016 sur les Attentes des malades psychiques et de leurs proches en matière de défense de leurs droits et intérêts (**Etude menée auprès de 2933 individus**)

Maladies psychiques et exclusion

TROUBLES PSYCHIATRIQUES DES SANS ABRI



Un tiers des SDF d'Ile-de-France souffrent de troubles psychiatriques sévères (Observatoire du SAMU social de Paris – étude Samenta, rapport final, janvier 2010).

Ils sont **10 fois** plus touchés que la population générale.

Les manifestations du handicap psychique

Qu'est-ce que le handicap ?

LA MALADIE



DEFICIENCES NEURO-BIOLOGIQUES

Sont l'expression clinique de la maladie

Elles s'inscrivent dans la durée :

Schizophrénies, troubles bipolaires ou troubles graves de la personnalité, dépression profonde, ...



LES INCAPACITES

Sont l'expression fonctionnelle de la maladie

Réduction partielle ou totale d'accomplir une activité dans les limites considérées comme « normales »



Le Handicap - DESAVANTAGE

Sont l'expression sociale de la maladie

Limitations d'activité et restrictions de participation à la vie en société

RECONNAISSANCE DU HANDICAP PSYCHIQUE

Définition du Handicap¹



« Constitue un handicap, au sens de la présente loi¹, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou **psychiques**, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

¹ La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées article 114

Les manifestations du handicap psychique

**Le handicap psychique
s'exprime dans de nombreux domaines de la vie.**

Domaine des
relations

Domaine du
quotidien

Domaine
professionnel / des
activités



L'incapacité à gérer le stress est une constante.

Les manifestations du handicap psychique

Domaine des relations

Domaine du
quotidien

Domaine
professionnel / des
activités

Difficultés à :

- maintenir des relations (amicales, familiales)
- entrer en relation ou à l'inverse excès de communication
- s'intégrer (isolement)
- repérer les fonctions hiérarchiques (familiarité ou indifférence)
- garder l'estime de soi
- avoir un langage et des gestes appropriés aux codes sociaux

Les manifestations du handicap psychique

Domaine des
relations

Domaine du quotidien

Domaine
professionnel / des
activités

Difficultés à :

- Effectuer une succession de tâches (cuisine, courses, ménage, prendre soin de sa santé)
- Réaliser ses démarches administratives et gérer ses « papiers »
- Se repérer dans le temps et l'espace (horaires, déplacements, orientation)
- Suivre son traitement
- Garder un rythme jour/nuit
- Adopter une tenue adaptée
- Adopter une hygiène et des soins corporels adéquats

Les manifestations du handicap psychique

Domaine du
quotidien

Domaine des
relations

Domaine professionnel /
des activités

- Lenteur, productivité réduite
- Apragmatisme (incapacité à entreprendre des actions nécessitant une certaine coordination)
- Endurance réduite, fatigabilité
- Oubli des consignes, des procédures
- Difficulté à mener un travail de manière autonome et continue
- Troubles de la coordination, tremblements, liés aux effets secondaires des médicaments

L'Unafam

Ses missions sociales

L'UNAFAM -

- Association créée en 1963, reconnue d'utilité publique depuis 1968.
- Accompagne l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques

MISSIONS :

- Accueillir, soutenir, former et se battre pour le droit des personnes concernées et de leurs familles
→ Pour briser l'isolement et donner la force d'avancer.
- Lutte contre les préjugés et la stigmatisation
- Soutien actif de la recherche et de l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, en lien avec les décideurs publics.
- 1900 bénévoles formés
- Près de 16 000 familles adhérentes

LES MISSIONS SOCIALES DE L'UNAFAM (1/5)

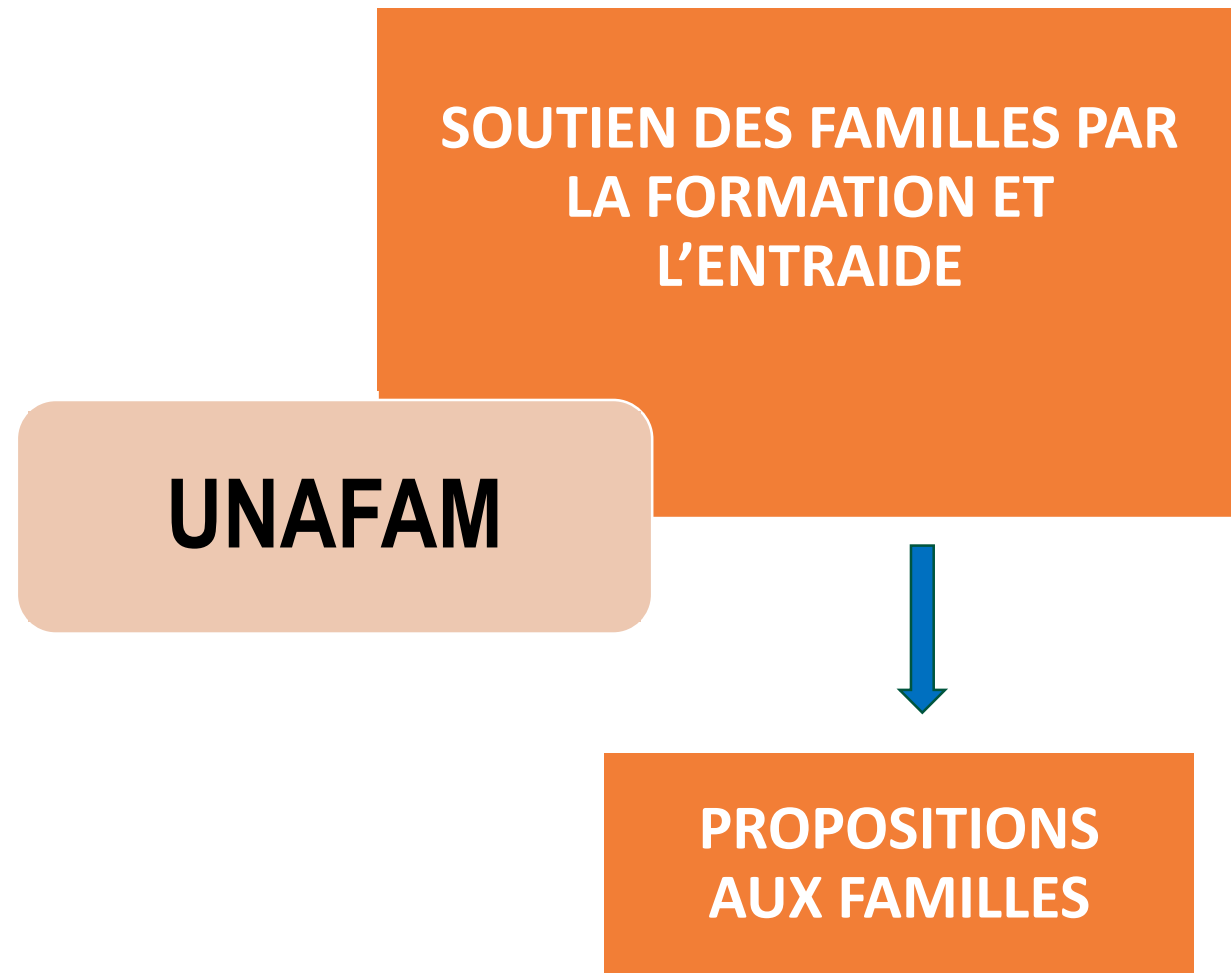
**SOUTIEN DES FAMILLES PAR
L'ECOUTE, L'ACCUEIL ET
L'INFORMATION**



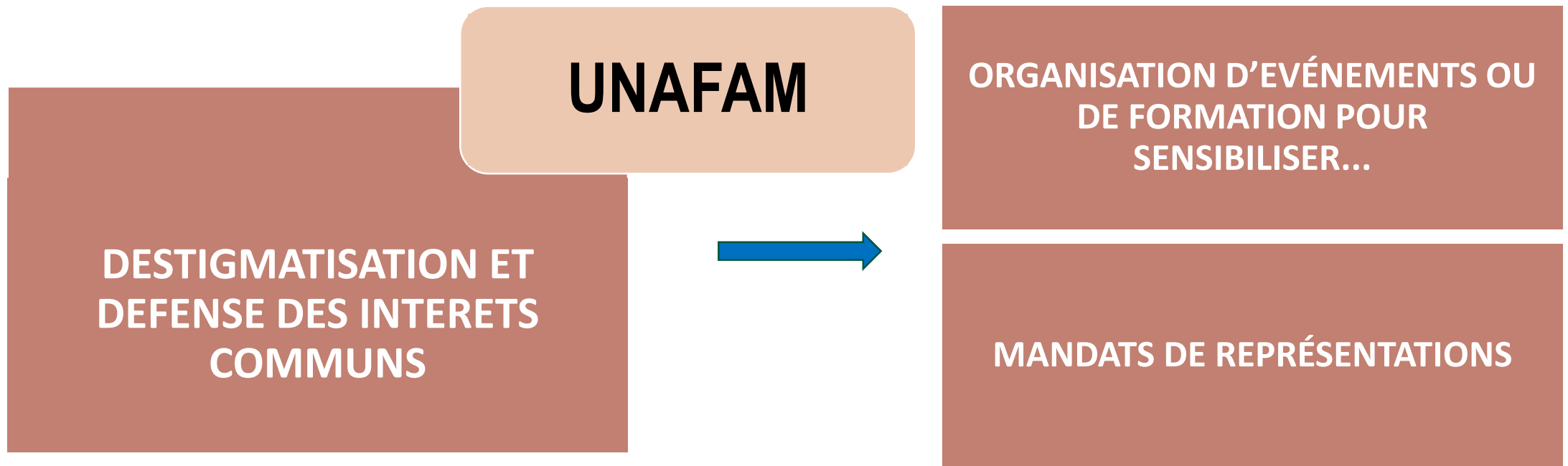
**PROPOSITIONS
AUX FAMILLES**

UNAFAM

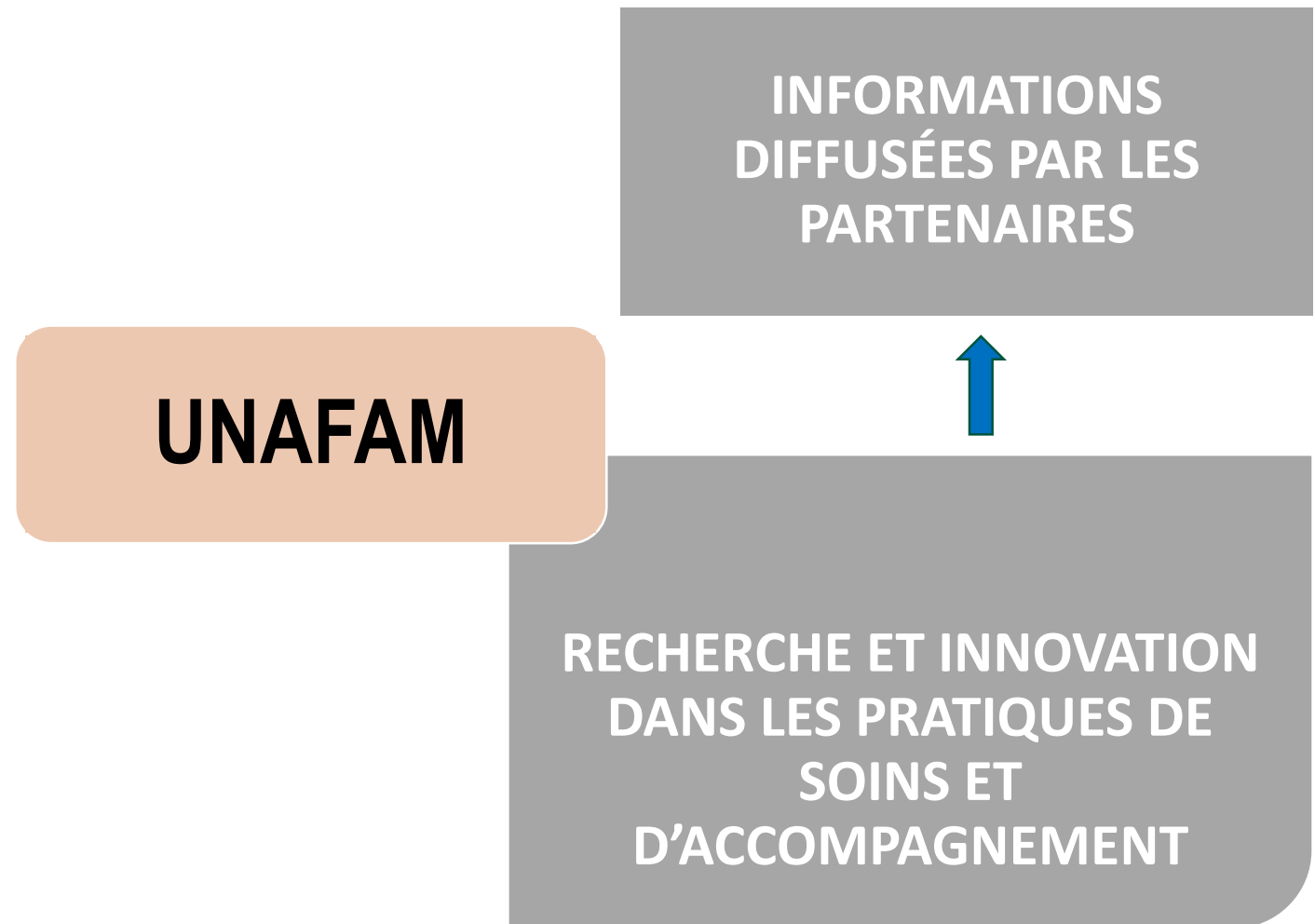
LES MISSIONS SOCIALES DE L'UNAFAM (2/5)



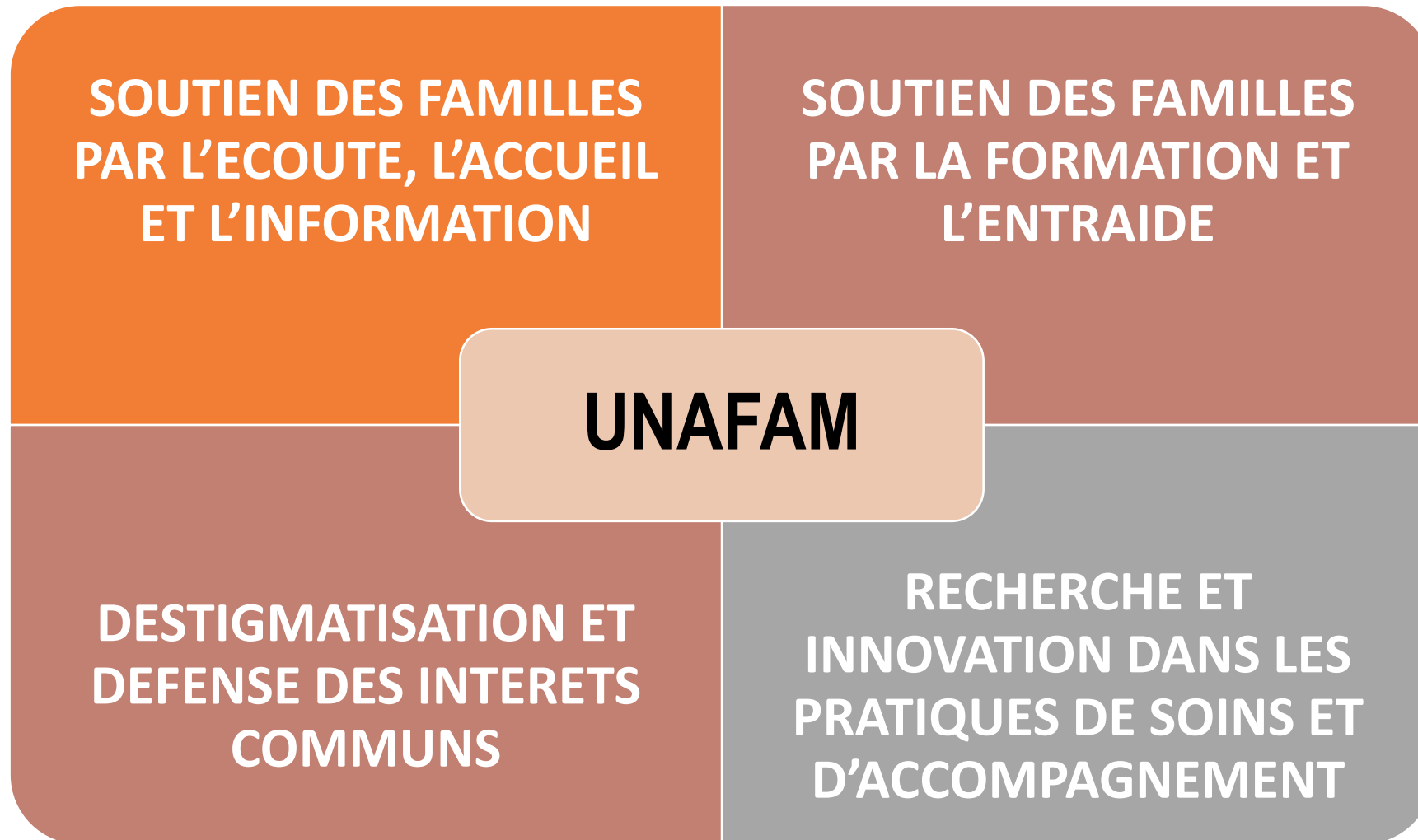
LES MISSIONS SOCIALES DE L'UNAFAM 3/5



LES MISSIONS SOCIALES DE L'UNAFAM (4/5)



LES MISSIONS SOCIALES DE L'UNAFAM



L'UNAFAM - les 7 points

- *Les 7 points essentiels qui demandent des réponses pour le proche malade et son entourage*

- 1. La continuité des soins*
- 2. La garantie de ressources suffisantes*
- 3. L'hébergement ou l'accès au logement*
- 4. L'accompagnement dans la durée*
- 5. La protection juridique si nécessaire*
- 6. Du travail ou des activités chaque fois que c'est possible*
- 7. La reconnaissance du rôle de la famille et de l'entourage.*

Le rétablissement

De la maladie invalidante au « rétablissement »...

Les progrès des neurosciences ont permis une compréhension affinée des maladies psychiques et la naissance de thérapies plus efficaces :

➤ De nouveaux médicaments antipsychotiques qui éliminent les symptômes les plus gênants : hallucinations, phobies, sentiment de persécution, etc.

➤ De nouvelles thérapies, complémentaires agissant sur le lien social : psychoéducation, psychothérapie individuelle, remédiation sociale et cognitive,



Accéder à un « rétablissement » qui permet à la personne de jouir d'une **vie satisfaisante et autonome**.

Qu'est-ce que le rétablissement ?

- Le rétablissement est la **capacité qu'ont les personnes à réacquérir le pouvoir d'agir sur leur propre vie** avec leurs compétences, leur permettre de retrouver un sens à leur vie et de se sentir à nouveau appartenir à un groupe et membre à part entière de la société. On parle aussi d'« **empowerment** ».
- C'est un processus individuel, non linéaire, cela ne signifie pas guérison, mais retrouver la capacité à faire des choix pour soi, retrouver l'espoir d'accéder à une vie satisfaisante, restaurer son identité sociale et sa capacité à se projeter dans l'avenir.

Ref : http://www.federationsolidarite.org/images/stories/2_les_actions/travail_social/actualites/FichePratiqueTS.pdf

Les conditions du rétablissement

- **Prise de conscience partagée** de la maladie par le patient et l'entourage
- Les soignants et proches doivent soutenir ce processus en mettant en place des conditions qui le favorisent.
ils ne peuvent le déterminer de l'extérieur car **il dépend de la personne concernée.**

Pour aller plus loin...

- Liens vers le site Unfam :
<https://www.unafam.org/troubles-et-handicap-psy/vers-le-retablissement>
- Un autre Regard, n° 1 2021, « Rétablissement : le projet de vie du patient, nouveau moteur de la psychiatrie »

Ressources

<https://www.unafam.org/>

- Lettre de la Présidente (mensuelle)
- La Revue Un Autre Regard (trimestrielle)
- [UNAFAM : Troubles-psychiques-et-si-en-parlait ?](#)
- [UNAFAM-Flipbook-Tome-ressources](#) : guide sur le handicap psychique pour aider les familles à connaître les droits de leurs proches.
- [Guide des droits au travail des personnes vivant avec des troubles psychiques \(2024\)](#)

[Toutes les publications de l'Unafam](#)

CEAPSY : centre ressource Ile de France

MERCI POUR VOTRE ECOUTE

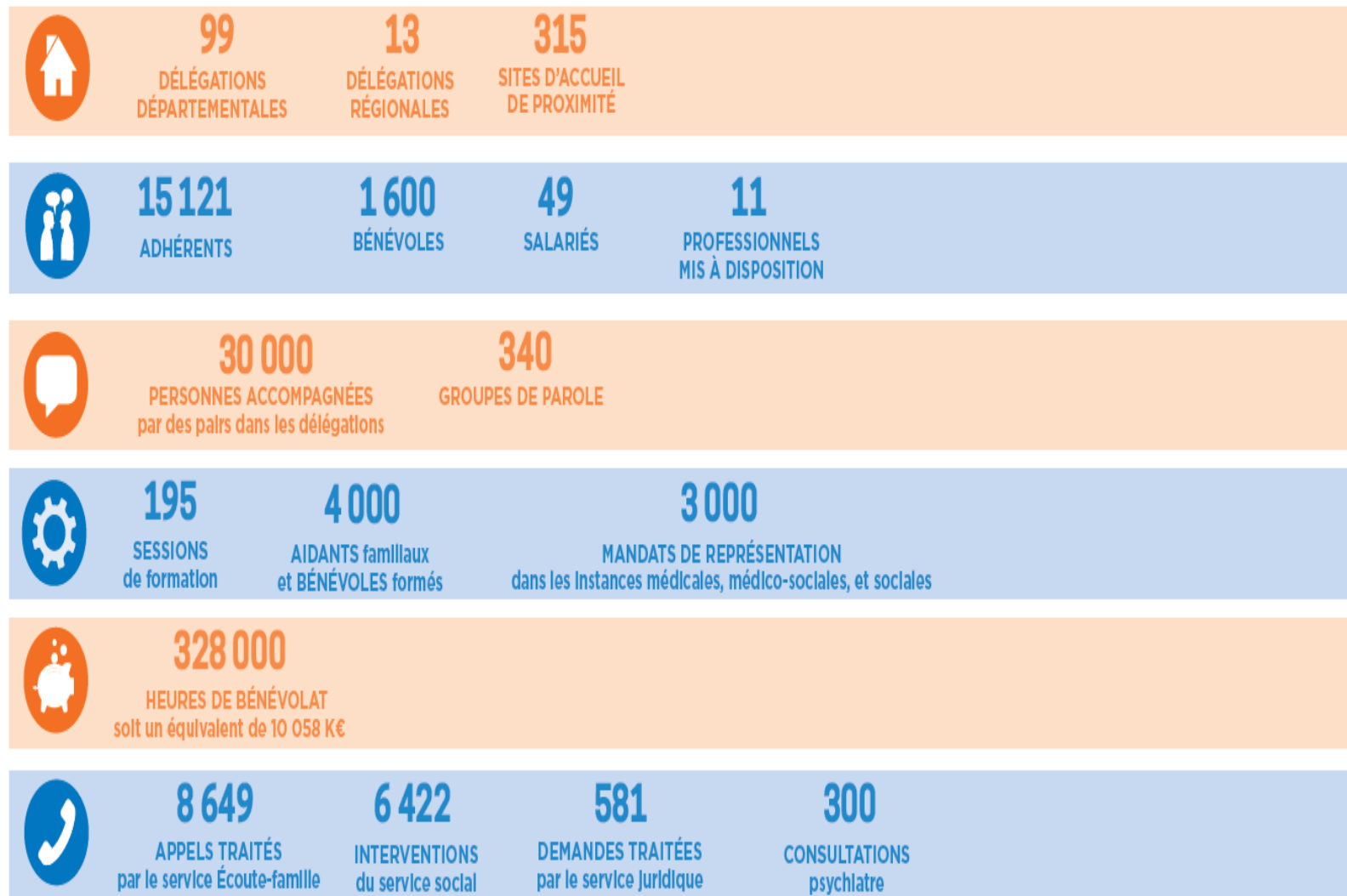
LIBERATION CONNEXION PRÉSENCE OPTIMISME
GUMENT ATTENTION CONSTELLATION AUBERNE COHESION
INITIATIVE RÉSISTANT CONFRATERNITÉ
COMBATTANT RESSOURCE RE-NAISSANCE
PATIENCE INFLUENT TENACITÉ IMMÉDIAT
PHARE PAIR-AIDANCE SORBITES
CONNUE TABOIS STIMULANT SOLUTIONS
CONTINUITE ESPÉRANCE JOURNÉE
PROXIMITÉ PRÉCURSEUR
LIEN RÉSILIENCE PRÉVENTION
INDISPENSABLE
INTERGÉNÉRATIONNEL COMMUNAUTÉ RÉFÉRENCE
ENTRAIDE
INNOVANTE RAYONNANT PARTAGE ACTIF
MILITANTISME
EMPATHIE NOTOIRÉ AIDE
TREMPLIN ACCOMPAGNEMENT OFFENSIVE
ESPOIR
LIEN OBSTINATION
ACTION ÉCOUTE ÉCHANGE
VOLONTÉ
INNOVATION DANS LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES PORTEUSES D'UN TROUBLE
PARICIPATION COLLECTIVE POLITIQUE SOLIDAIRE DEBOUT
DIVERSITÉ
EVEIL
AMIS
SANS
LOBBING
RENOUVEAU FLORISSANT
PORTEUR DU CHANGEMENT
COLLECTIF UNION
CONFIANCE RELAS INCLUSION VOIE LACTÉE HUMANITÉ AGGÉL
ÉCLAIRANTE DEUVEMENT REFUGE ENTR'AVANT RAISON
REUSSITE
ENSEMBLE
COMBATTRE LE DÉSPOIR ENFIN ACTEUR INDISPENSABLE
DÉSTIGMATISATION
SOUTIEN
TRAVERSEE ACTEUR DE LA SANTÉ PSYCHIQUE
FUNAMBULE
COMPREHENSION
FRATERNITÉ RECONCILIATION RAISONNEMENT
LIBERTÉ PORTE-PAROLE INTÉGRATION COURAGE
HORIZON
BRUYERIE DIGNITÉ HOSPITALITÉ
MOUSQUETON CHEPIMENT AGGÉLATION
MAILLON
SOUTENANTE
PROTECTOR VICTOIRE ORATIQUE PUISSANT REGENERATION RECONFORT
PILIER
SALVETAGE
PARTENAIRE
APPEL
COULEURS
ÉVOLUTION
RECONNAISSANCE
ELARGIE

ANNEXES

Chiffres clés Unafam 92 - Fin 2023

- 546 adhérents (534 fin 2022)
 - 2 salariées
 - 48 bénévoles assurant :
 - 26 représentations communales
 - 16 permanences locales d'accueil
 - Ligne Ecoute 92 : Accueil téléphonique 7/7
 - Près de 100 mandats de représentations locales, départementales, régionales ou nationales
 - Près de 1000 personnes
 - accueillies individuellement présentiel, téléphone
 - Réunions collectives conviviales, café rencontre
 - Forums, événements dédiés
- 13700 h de Bénévolat
- Budget de fonctionnement : 85 K€

UNAFAM en chiffres



Chiffres au 31/12/2021

Intervention d'Alain Baudry, président adjoint de l'Unapei 92

*L'insertion sociale et sociétale des
handicapés avec un regard plus
particulier sur le logement, la famille et
les aidants*





HAUTS-DE-SEINE 92

**Intervention Réunion UDAF 92
8 février 2025 - Asnières
Alain Baudry, Président adjoint Unapei 92**

SOLIDAIRES POUR ACCOMPAGNER LES DIFFÉRENCES

Sommaire

- PRESENTATION UNAPEI 92
- LOI DU 11 FEVRIER 2005 : 20 ANS D ACTIONS
- FOCUS AUTODETERMINATION & INCLUSION
- QUESTIONS / REPONSES





QUI SOMMES-NOUS ?

Notre ADN

A l'Unapei 92, chaque solution proposée est mise en œuvre selon des modalités spécifiques et personnalisées, en lien avec la situation de handicap qui résulte de...

L'Unapei 92 permet à chaque personne de s'inscrire dans un parcours d'accompagnement choisi, pour favoriser le soutien et le développement de ses capacités, l'accompagnant vers la réalisation de ses aspirations et son autodétermination.

- Troubles du neuro-développement, dont les troubles du développement intellectuel, les troubles du spectre de l'autisme.
- Troubles psychiques.
- Polyhandicap.



Membre du réseau.



Chiffres clés

+ 2 250 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

+ 50 DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
(Etablissements & Services)

+ 1 100 PROFESSIONNELS

+ de 30 METIERS MOBILISÉS

3 DÉPARTEMENTS (92, 27, 28)



Carte des dispositifs Unapei 92



Jeunesse
(CMPP, IME, IMP, SESSAD...)



**Foyers d'Accueil
Médicalisés**



Siège de l'Association



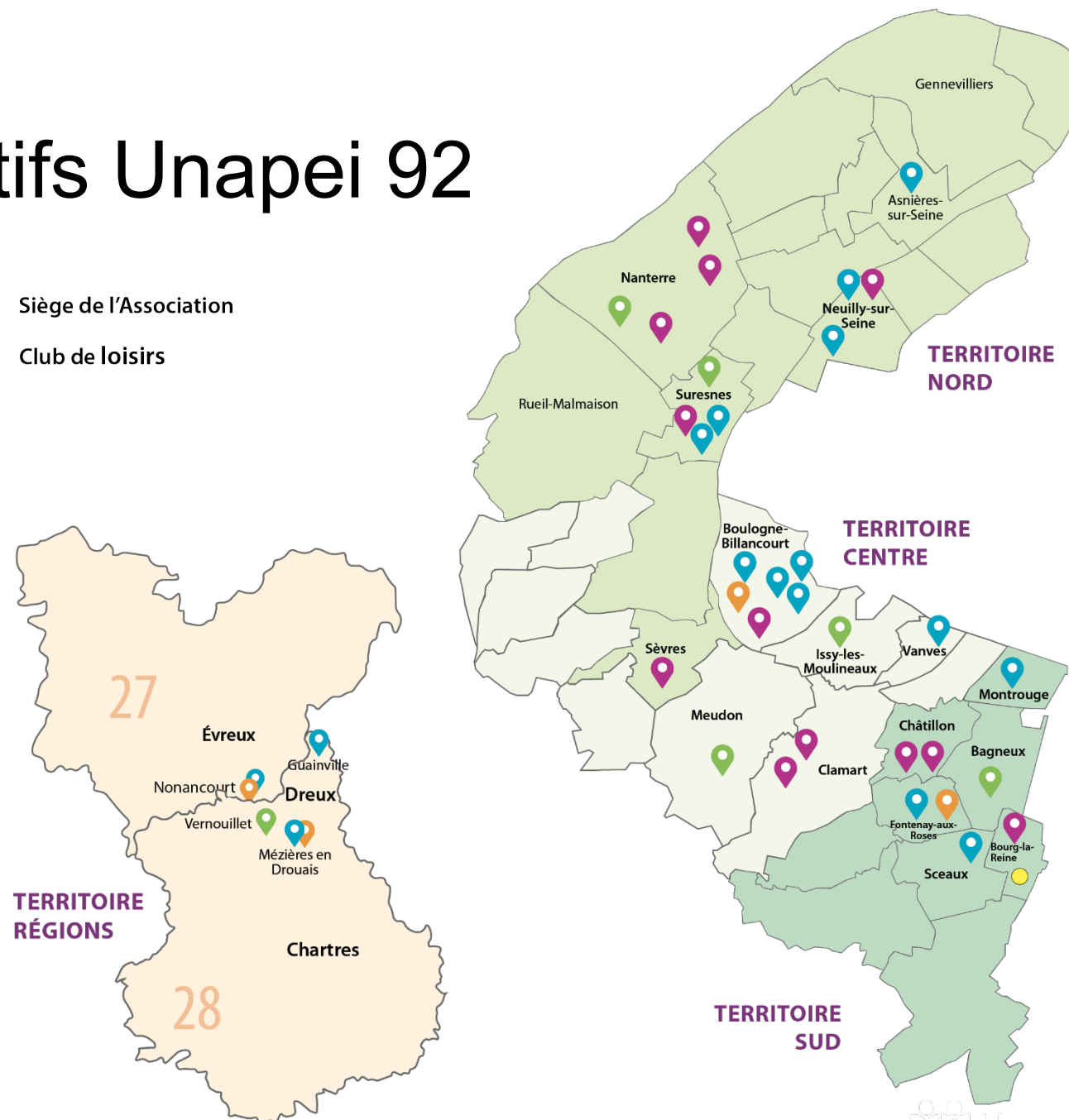
Club de loisirs



**Hébergement, Accueil de jour
& Habitat inclusif**
(CAJ, Foyers de vie, Foyers
d'hébergement, SAMSAH, SAVS)



ESAT
(Établissements & Services
d'Accompagnement
par le Travail)





LOI DU 11 FEVRIER 2005

20 ans d'actions...



Loi handicap du 11 février 2005

Art. 1^{er} « TOUTE PERSONNE HANDICAPÉE A DROIT À LA SOLIDARITÉ DE L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ NATIONALE, QUI LUI GARANTIT, EN VERTU DE CETTE OBLIGATION, L'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX RECONNUS À TOUS LES CITOYENS AINSI QUE LE PLEIN EXERCICE DE SA CITOYENNETÉ. »

Loi handicap du 11 février 2005

Accessibilité



Education

Emploi



Citoyenneté

Loi handicap du 11 février 2005

LOI DU 11 FÉVRIER 2005 QUEL BILAN 20 ANS PLUS TARD ?



 **Collectif
Handicaps**
Une voix à faire entendre

 **Unapei**
HAUTS-DE-SEINE 92



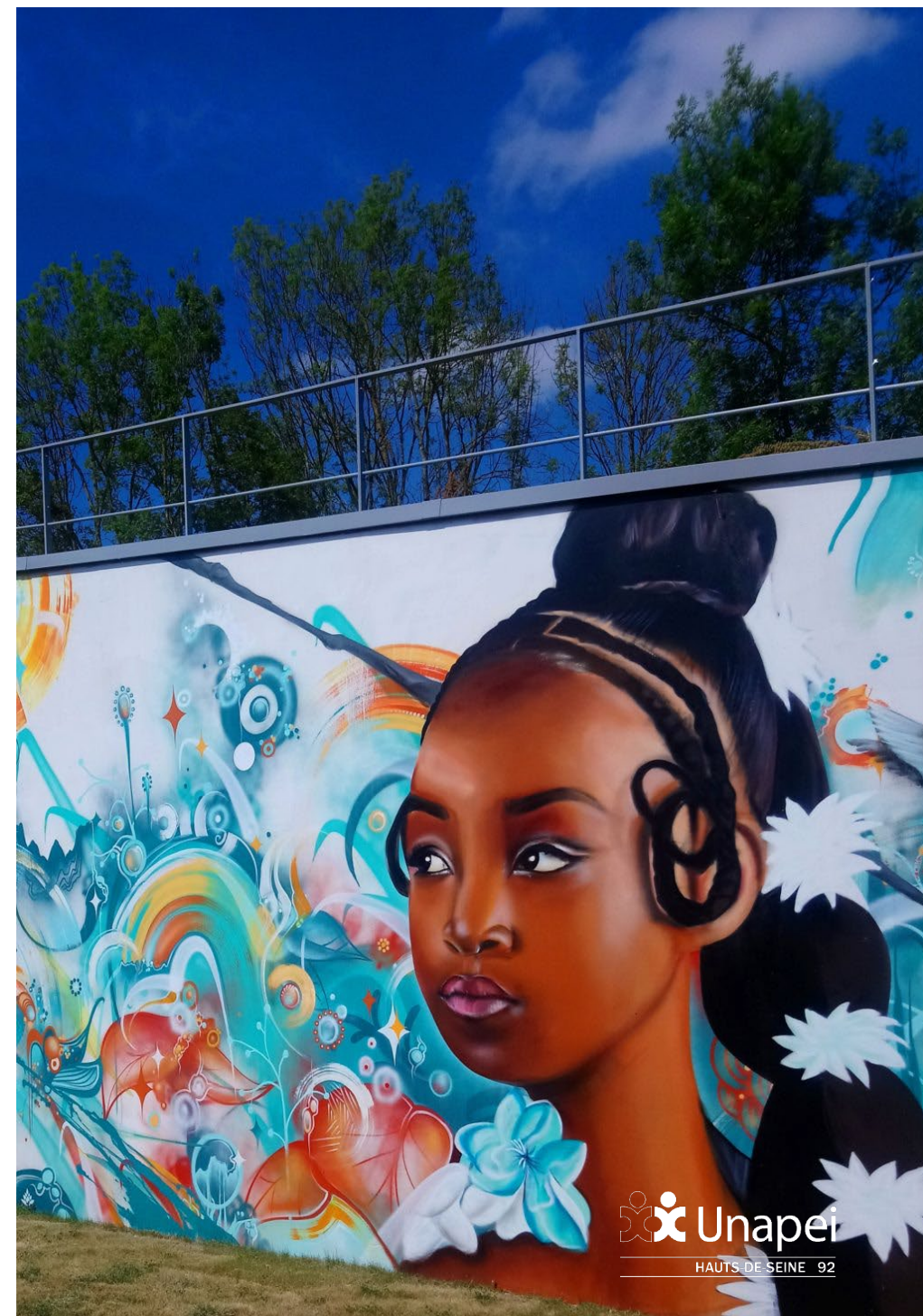
PROJET ASSOCIATIF UNAPEI 92 2023 - 2027

Projet associatif 2023-2027

3 ambitions

- **Accompagner** à chaque étape de la vie en soutenant les parcours singuliers.
- **Promouvoir et soutenir** l'autodétermination et la participation citoyenne des personnes en situation de handicap.
- **Prendre part activement** à la construction d'une société inclusive et solidaire.

10 engagements



Autodétermination

- Comment construit-on le projet de chaque personne ?
- La prise en compte des capacités de chacun.
- La participation des familles



Favoriser les expériences - Donner la possibilité à la personne d'oser, de se tromper et de changer d'avis - Développer des outils de communication alternatifs -



Inclusion

- Inclusion dans la cité
- Sport - Loisirs - Culture
- Habitat
- Santé



*Solidaires pour accompagner
les différences*





QUESTIONS - REPONSES



Échanges, réflexions... questions ?



Mot de Marie-Do Aeschlimann

Sénatrice des Hauts-de-Seine



Informations Udaf 92



Bilan 2024 :

- Mise en place de la Conférence départementale des mouvements
- Renouvellement du Conseil d'administration (élections et désignations)
- Développement associatif

Actualités 2025 :

- Adaptation du fonctionnement interne suite à l'absence de longue durée de la directrice, madame Emmanuelle Hochereau
- Démarche de renouvellement de l'autorisation préfectorale des services PJM et DPF
- Valorisation du bénévoles 2024

A noter dès à présent dans vos agendas
notre prochaine assemblée générale
le 11 juin à Sceaux



« L'Udaf 92 au quotidien »



**Merci à tous
de votre participation !**